

De nouveaux Comp territorialisés pour la rencontre établissements-entreprises-jeunes (P. Baptiste)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°398299 - Publié le 15/05/2025 à 16:19

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 16/05/2025 à 09:13



© Sénat

« Le lieu où l'on doit faire se rencontrer les établissements et les entreprises d'un côté, et les jeunes de l'autre, c'est bien dans les territoires. C'est ce que nous essayons de mettre en place avec les Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) (contrats d'objectifs, de moyens et de performance) pour chaque territoire », déclare [Philippe Baptiste](#), ministre de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche), lors d'une audition par la commission des affaires économiques du Sénat, le 13/05/2025.

Les nouveaux Comp portant sur 100 % de la subvention pour charge de service public ont été lancés le 08/04 par le ministère en charge de l'ESR dans dix universités des régions Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour une généralisation à partir de 2026.

« Nous mettrons tout le monde autour de la table pour discuter tous les ans de la carte de formation, mais pas seulement, aussi d'innovation, de transfert, et aussi le financement de chacun des établissements », ajoute Philippe Baptiste.

Il rappelle que « la question de la relation au territoire, c'est le premier sujet que j'ai mis au cœur de mon action en arrivant au ministère. La relation au territoire est fondamentale pour les formations, et en particulier celles de premier cycle. »

« Nos établissements amènent des formations pour des gens qui ont envie de se projeter vers un métier, une formation longue, très académique, par exemple, être astrophysicien ou géographe. La plupart des jeunes qui arrivent en terminale veulent se projeter sur un métier qui est identifié facilement et aussi proche en termes de bassin de vie. Accessoirement, de l'autre côté des industriels, des entreprises qui ont besoin de voir des jeunes formés. »

Philippe Baptiste s'exprime également sur Parcoursup et les études de santé. Un précédent article de News Tank portant sur cette audition abordait les questions de recherche public-privé.

Parcoursup : une plateforme « totalement transparente » avec un « code informatique disponible »

Interrogé sur la transparence des algorithmes sur Parcoursup par Bernard Buis, sénateur RDPI de la Drôme, Philippe Baptiste s'exprime dans un premier temps « sur la plateforme elle-même » :

« La plateforme est totalement transparente puisque l'ensemble du code informatique de la plateforme est disponible. Elle doit être probablement une des seules plateformes publiques d'État qui est totalement transparente. On ne peut pas aller au-delà. »

« Je voudrais rappeler que la plateforme comporte des algorithmes, mais ce ne sont pas des algorithmes de sélection. »

Il détaille le mode de fonctionnement : « Vous avez une université qui propose une formation. Vous avez une file d'étudiants qui se met devant et qui voudrait entrer dans la formation. Ces étudiants ont été classés par l'université, mais ce n'est pas la plateforme qui fait le classement, ce sont les jurys qui se réunissent pour établir les classements. La seule chose que fait la plateforme est de demander à chaque étudiant qui est devant la porte s'il souhaite venir ou pas. Si oui, il se désinscrit des autres universités dans lesquelles il attendait. Cela fait progresser la liste d'attente. »

« La plateforme ne fait que gérer des files d'attente de manière bête et brutale. Il n'y a pas de mystère derrière Parcoursup, ce sont vraiment des algorithmes simples et transparents. »

Les critères de sélections des jurys

Dans un second temps, sa réponse porte sur les jurys de sélections des formations.

« La vraie question de la transparence, c'est que, derrière chaque formation, il y a des jurys avec des hommes, des femmes qui sont des enseignants. Ils se réunissent, reçoivent des dossiers, et doivent classer les dossiers. La question est là : quels sont les critères utilisés pour classer les dossiers ? »

« La réponse facile est de dire que c'est l'autonomie du jury et le secret de la délibération du jury. Circulez, il n'y a rien à voir. C'est une réponse qui est légalement satisfaisante, mais pour l'utilisateur, elle est difficile. Dans tous les concours, c'est la réponse donnée aujourd'hui. »

« Un travail est fait, formation par formation, en demandant aux enseignants-chercheurs autour de la table de publier en amont les critères sur lesquels ils vont baser leurs décisions. Il faut progresser le plus possible, mais plus on essaie de progresser, plus vous allez vers une gestion à la feuille Excel. Les E-C (enseignant(s)-chercheur(s)), pour se protéger, vont prendre les notes, les pondérer par un coefficient et ce sera terminé. Ce n'est pas ce que nous voulons. Nous voulons une gestion par les hommes et les femmes. »

« Ce n'est qu'une plateforme, évidemment, mais elle joue un rôle fondamental. C'est aussi un moment de stress pour les familles et pour les bacheliers. Quelle que soit la plateforme, quel que soit le mécanisme, c'est le moment de saut du monde du lycée vers le monde de l'enseignement supérieur, vers l'inconnu, avec des questions, avec des choix d'orientation. C'est aussi consubstantiel à ce moment de la vie. »

« Laisser aux jeunes la capacité de se tromper »

« Ce qui est fondamental est de laisser aux jeunes la capacité de se tromper et de recommencer. Aujourd'hui, un million de jeunes sont inscrits sur la plateforme. Il y en a plus de 200 000 en réorientation. Je pense que c'est bien. Cela veut dire qu'ils ont fait soit un début de première année et puis ils sont partis faire autre chose parce que cela ne leur plaisait pas, ou ils ont une reprise d'étude, etc. »

« Il ne faut pas compter cela comme un échec. Le choix s'affine avec le temps et peut être que leur licence ne va pas se faire en trois ans. Elle va peut-être se faire en quatre ans. Ce n'est pas grave. Il faut donner ce temps de choix »

Accès à l'enseignement supérieur : penser à une propédeutique pour améliorer la réussite à l'université

Philippe Baptiste évoque ensuite « un autre problème fondamental dans l'accès au supérieur », qui est qu'on « demande aujourd'hui l'impossible aux universités, aux ~~BTS (Brevet de technicien supérieur)~~. »

« Le taux de succès moyen au baccalauréat est autour de 94,5 %. Cela veut dire qu'on arrive en postbac avec des étudiants mal ou peu formés. On les envoie dans nos universités et puis on dit aux universités qu'elles ne sont pas capables de leur faire passer une licence en trois ans. »

« Aujourd'hui, les bacheliers professionnels ont le droit de s'inscrire à l'université. Leur taux de succès moyen est de 4 %. On envoie ces jeunes à l'abattoir. 20 % d'entre eux ont une difficulté à lire, comprendre, rédiger des textes simples. »

« Je ne suis pas du tout dans une logique de dire qu'il faut interdire aux jeunes de faire des études supérieures. Le Premier ministre [François Bayrou] a mis en avant plusieurs fois cette idée de propédeutique. Nous devons mobiliser des ressources sur ce sujet. Cela peut être une propédeutique qui se fait au lycée ou comme une première année d'université. »

« Cela a déjà été fait par Frédérique Vidal quand elle était ministre de l’ESR avec l’idée de faire des ‘oui si’. C’est très difficile à faire accepter. Il faut peut-être aller plus loin et être un peu plus coercitif sur le sujet. Si l’on pousse tous les lycéens vers la classe suivante, puis dans l’enseignement supérieur, et que ceux qui sont plus en difficulté ne trouvent pas de place en BTS, en IUT (Institut universitaire de technologie), on les envoie à l’université. Cela ne peut pas marcher. »

Accès aux études de santé dans tous les départements : mobiliser les collectivités territoriales

Le ministre en charge de l’ESR évoque les études de santé. Un des axes du pacte de lutte contre les déserts médicaux, annoncé par François Bayrou, Premier ministre, le 25/04/2025, comprend la mise en place d’une voie d’accès dans chaque département aux études de santé.

« Il faut effectivement développer de la formation dans chaque département. C’est un moyen de former des jeunes qui resteront pour un certain nombre d’entre eux. Cela ne va pas résoudre notre problème pour l’année prochaine, vu le temps de formation. Mais cela ne veut pas dire qu’il ne faut pas le faire. »

« Notre engagement, c’est d’avoir au moins une première année d’étude de santé dans tous les départements. Cela peut être des formations qui sont des formations en ligne, des formations au sein des Ifsi, où l’on pourrait faire une première année aussi pour les études de médecine. Nous allons essayer de développer cela partout sur le territoire. »

« Cela est facile à faire pour la première année, mais plus compliqué pour les deux années suivantes de premier cycle. Il faut vraiment arriver à développer cela. Nous en avons besoin partout sur le territoire. »

« Il faut faire des antennes universitaires. Cela suppose des déplacements, du matériel pédagogique. Il n’y a pas que les locaux. Cela coûte de l’argent. Sur cet aspect, les collectivités, les régions, sont souvent là pour aider. » « La réponse est de mobiliser des budgets en région pour faire des antennes. »

« Il y a une forme de schizophrénie aussi, puisqu’à côté de cela, pour la recherche, nous avons tendance à concentrer les ressources dans les grandes métropoles. Parce que la recherche a besoin de concentration, de pluridisciplinarité, de grands pôles. »



Philippe Baptiste

Ministre de l’Enseignement supérieur et la Recherche @ Ministère de l’Éducation nationale, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche (MEN)

Parcours

Depuis décembre 2024	Ministère de l’Éducation nationale, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche (MEN) Ministre de l’Enseignement supérieur et la Recherche
Avril 2021 - décembre 2024	Centre national d’études spatiales (Cnes) Président du CA
Novembre 2020 - avril 2021	Boston Consulting Group (BCG) Partner & Director, Gamma
Novembre 2019 - juillet 2020	Chef du Gouvernement - Hôtel de Matignon Conseiller éducation, enseignement supérieur, jeunesse et sports
Octobre 2019 - février 2020	CentraleSupélec Membre du CA

Mai 2017 - avril 2019	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche Directeur du cabinet
Février 2016 - mai 2017	TotalEnergies Directeur scientifique
Juin 2014 - janvier 2016	Centre national de la recherche scientifique (CNRS) Directeur général délégué à la science
Avril 2013 - juin 2014	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR - DGESIP - DGRI) chef du service de la stratégie de la recherche et de l'innovation
2013 - 2014	MENESR Chef du service de la stratégie de la recherche et de l'innovation
Février 2010 - avril 2013	Centre national de la recherche scientifique (CNRS) Directeur de l'institut des sciences de l'information
2008 - 2011	École polytechnique (X) Directeur du CS Lab
2000 - 2011	École polytechnique (X) Chargé de cours
2004 - 2008	Comité national de la recherche scientifique Membre
1999 - 2008	Centre national de la recherche scientifique (CNRS) Chargé de recherche
2001 - 2002	IBM Chercheur au Watson Research Cent
1993 - 1994	Université de Strathclyde MSc of Computer Integrated Manufacturing

—

Établissement & diplôme

1995 - 1998	Université de technologie de Compiègne (UTC) Doctorat
1994 - 1995	Service de la formation continue de l'UPMC (Sorbonne Université) DEA informatique et recherche opérationnelle
1991 - 1994	Mines Nancy - Lorraine INP (École nationale supérieure des Mines de Nancy) Ingénieur

—

